

QUESTIONS - REPONSES

MODIFICATIONS IMPORTANTES CONCERNANT LE FONDS CT UK SUSTAINABLE EQUITY FUND

A compter du 2 octobre 2023, des modifications seront apportées à la politique d'investissement du fonds CT UK Sustainable Equity Fund, telles que décrites ci-après.

1. Quel fonds les modifications concernent-elles ?

Les modifications concernent la politique d'investissement du fonds CT UK Sustainable Equity Fund (« le Fonds »).

2. En quoi consistent les changements effectués ?

Les modifications que nous apportons à la politique d'investissement du Fonds visent à préciser que Columbia Threadneedle Investments est signataire de l'initiative Net Zero Asset Managers (« NZAMI »). En tant que signataire, nous nous sommes engagés à atteindre l'objectif de zéro émission nette de gaz à effet de serre¹ d'ici 2050 au plus tard pour toute une gamme d'actifs, y compris le Fonds (voir les détails ci-après).

3. Pourquoi ces modifications ?

Chez Columbia Threadneedle, nous nous attachons à la fois à générer des rendements financiers à long terme pour nos clients, ce qui inclut la gestion des risques liés au changement climatique, et à contribuer à la transition vers une économie sobre en carbone. A cette fin, nous avons adhéré à la NZAMI, un groupe international de gestionnaires d'actifs œuvrant en faveur de l'objectif d'émissions de gaz à effet de serre nulles (« zéro émission nette ») à l'horizon 2050 ou avant. En partenariat avec nos clients, nous aspirons à atteindre l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050 ou plus tôt pour l'ensemble des actifs sous gestion, y compris le Fonds.

La mise à jour de la politique d'investissement du Fonds nous permet de nous assurer que les investisseurs sont conscients de notre engagement en faveur de l'initiative NZAMI et des conséquences qui peuvent en découler pour le Fonds.

Toutes les informations sur l'engagement pris par les signataires de la NZAMI sont disponibles à l'adresse suivante : www.netzeroassetmanagers.org/commitment/

4. Quelles conséquences ces modifications ont-elles pour mon investissement ?

Tout d'abord, nous dialoguons activement avec les entreprises en portefeuille afin de les inciter à réduire leurs émissions de carbone². Notre objectif, non contraignant, consiste actuellement à ce que 70% minimum des émissions du portefeuille du Fonds provienne d'entreprises alignées sur l'objectif de neutralité carbone ou qui s'engagent à y contribuer.

Cette approche est complétée par la « liste de cibles » d'engagement de Columbia Threadneedle, qui doit nous permettre de collaborer de façon constructive avec des entreprises à fortes émissions d'envergure internationale en vue de les encourager à s'aligner sur une trajectoire de neutralité carbone. Ce procédé pourrait toutefois entraîner la cession d'investissements dans un petit nombre de ces sociétés en portefeuille, si celles-ci ne sont pas en mesure, après une certaine période, de respecter nos critères minimums en termes de politiques climatiques.

A plus court terme, le Fonds ne pourra pas investir dans de nouveaux projets d'extraction de charbon ou de production d'électricité à partir de charbon. Cette exclusion ainsi que celle déjà appliquée par le Fonds à l'égard du charbon sont reprises dans la politique d'investissement mise à jour du Fonds.

Le Fonds poursuivra toujours un objectif de neutralité carbone, mais il n'est pas garanti qu'il l'atteindra ni que les progrès réalisés pour atteindre ce but donneront nécessairement lieu à de

¹ Zéro émission nette signifie réduire les émissions de gaz à effet de serre (gaz qui retiennent la chaleur du soleil) provenant des activités humaines à zéro au total.

² Les émissions de carbone désignent le rejet dans l'atmosphère de gaz à effet de serre, et plus particulièrement le dioxyde de carbone.

meilleurs résultats pour les investisseurs. L'évolution d'un Fonds vers cet objectif peut influencer sa performance, à la hausse comme à la baisse.

5. Quand les changements entreront-ils en vigueur ?

Les modifications entreront en vigueur le 2 octobre 2023 (la « Date d'effet »).

6. Serai-je exposé à des frais en tant qu'investisseur ?

Non, vous n'encourez aucuns frais du fait des modifications. Tous les frais administratifs liés à l'intégration des modifications seront supportés par Columbia Threadneedle Investments.

7. Dans quelle mesure le portefeuille devra-t-il être adapté ?

Le portefeuille existant du Fonds ne devra pas être adapté en raison des changements susmentionnés.

8. Est-ce que les modifications affecteront le profil de risque du Fonds ?

Non, le profil de risque du Fonds restera inchangé.

9. Quelles sont les classes d'actions concernées du Fonds (et leurs codes ISIN) ?

Nom du Fonds	Nom de la classe d'actions	Code ISIN
CT UK Sustainable Equity Fund	Institutional Accumulation GBP	GB00BJ5JM867
CT UK Sustainable Equity Fund	Institutional X Accumulation GBP	GB00BMCN4Q49
CT UK Sustainable Equity Fund	T Income GBP	GB00BZ21SR80
CT UK Sustainable Equity Fund	Z Accumulation GBP	GB00BZ21SS97
CT UK Sustainable Equity Fund	Z Income GBP	GB00BZ21ST05

10. Dois-je entreprendre une quelconque démarche ?

Aucune action n'est requise de votre part. Ces modifications entreront en vigueur automatiquement à la Date d'effet, le 2 octobre 2023.

11. Que faire si je n'approuve pas ces modifications ?

Plusieurs possibilités s'offrent à vous. Si vous n'êtes pas d'accord avec ces modifications, vous pouvez demander le rachat de vos actions ou les échanger gratuitement contre des titres d'un ou plusieurs autre(s) fonds au sein de notre gamme britannique*.

Le rachat ou l'échange de vos actions est susceptible de déclencher un fait générateur de taxe. Nous ne sommes pas en mesure de fournir des conseils en matière fiscale et vous recommandons donc de faire appel à votre conseiller fiscal sur de possibles incidences fiscales avant de prendre une décision.

12. Où puis-je obtenir des informations supplémentaires sur l'approche de neutralité carbone de Columbia Threadneedle ?

De plus amples informations sur notre approche de neutralité carbone (y compris notre méthodologie) sont disponibles sur notre site Internet.

* Seuls les fonds gérés par Threadneedle Investment Services Limited (TISL) (membre du groupe de sociétés Columbia Threadneedle) sont actuellement disponibles à cette fin. Le prospectus ou le document d'informations clés pour l'investisseur (DICI), qui sont disponibles sur notre site Internet, vous fourniront ces informations. Vous pouvez également nous contacter au 0800 953 0134 si vous avez besoin d'aide pour identifier les fonds alternatifs à votre disposition.

QUESTIONS - REPOSES

MODIFICATIONS IMPORTANTES CONCERNANT LES FONDS
COLUMBIA THREADNEEDLE SUIVANTS :

CT American Smaller Companies Fund (US)

CT Asia Fund

CT Global Emerging Markets Equity Fund

A compter du 2 octobre 2023, des modifications seront apportées à la politique d'investissement de certains fonds d'actions de Columbia Threadneedle, telles que décrites ci-après.

1. Quels sont les fonds concernés ?

Les modifications concernent les fonds suivants :

- CT American Smaller Companies Fund (US)
- CT Asia Fund
- CT Global Emerging Markets Equity Fund

(individuellement un « Fonds », collectivement les « Fonds »)

2. En quoi consistent les changements effectués ?

Les modifications que nous apportons aux politiques d'investissement des Fonds visent à refléter l'intégration de certaines mesures d'investissement responsable à notre processus de prise de décision.

Ces modifications se traduiront comme suit :

- **Introduction de plusieurs exclusions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG)**, en vertu desquelles les Fonds ne pourront pas investir dans des entreprises qui :
 - n'appliquent pas de pratiques de bonne gouvernance¹ ;
 - tirent une part de leur chiffre d'affaires, supérieure à des seuils prédéfinis, de certaines activités ou certains secteurs (p. ex. charbon, tabac et armes conventionnelles) ;
 - violent, de l'avis du gestionnaire, des normes et principes admis à l'international relatifs aux droits de l'homme, aux normes de travail et à la lutte contre la corruption.
- **Mise en place d'un « biais ESG positif » au sein du portefeuille** : le gestionnaire s'efforcera par exemple de construire un portefeuille qui obtient de meilleurs résultats que son indice de référence² sur des périodes glissantes de 12 mois dans le cadre de l'évaluation à l'aide du modèle de Notation de pertinence ESG de Columbia Threadneedle. Ce modèle attribue une note aux entreprises qui reflète la manière dont elles gèrent les risques et les opportunités ESG importants, notre approche d'investissement privilégiant les sociétés assorties des meilleures notes.
- **Présentation de notre engagement auprès des entreprises**, plus particulièrement celles affichant des notations de pertinence ESG moins élevées, afin d'inciter les équipes de direction à s'attaquer aux risques ESG et à améliorer leurs pratiques dans divers domaines, allant des émissions de carbone à l'indépendance et à la diversité du conseil d'administration.

Une comparaison des objectifs et politiques d'investissement actuels et mis à jour pour chaque Fonds figure dans le livret joint à notre lettre aux actionnaires. Outre les changements susmentionnés, nous avons également profité de l'occasion pour apporter quelques améliorations mineures aux descriptions des Fonds.

3. Pourquoi ces modifications ?

Les modifications que nous apportons aux politiques d'investissement des Fonds visent à refléter l'intégration de plusieurs mesures d'investissement responsable à notre processus de prise de décision. Ces changements permettront selon nous au Fonds de répondre à la demande des investisseurs en

¹ La gouvernance renvoie aux pratiques et arrangements qui encadrent la manière dont les administrateurs et la direction d'une entreprise organisent et dirigent la conduite des affaires de celle-ci. A cet égard, nous avons conçu un modèle fondé sur des données permettant d'identifier les pratiques inappropriées devant faire l'objet d'un contrôle plus approfondi dans des domaines spécifiques, qui éclaire l'évaluation et le suivi auxquels nous soumettons les entreprises. Par exemple, si une entreprise applique des pratiques de travail contraires à l'éthique, par exemple si elle recourt au travail des enfants ou au travail forcé, nous considérerons qu'elle ne fait pas preuve de bonne gouvernance.

² L'indice de référence (qui englobe plusieurs sociétés) représente le type d'entreprises dans lesquelles le Fonds est susceptible d'investir (et par rapport auxquelles la performance financière est également comparée au fil du temps).

produits présentant des caractéristiques environnementales et sociales clairement définies, demande déjà bien présente et qui augmente rapidement.

Votre attention est attirée sur le fait que ces modifications ne devraient pas donner lieu à d'importants changements dans le mode de gestion actuel des Fonds ni dans leur profil de risque.

4. Quand les changements entreront-ils en vigueur ?

Les modifications entreront en vigueur le 2 octobre 2023 (la « Date d'effet »).

5. Serai-je exposé à des frais en tant qu'investisseur ?

Le gestionnaire est tenu de vendre les actions de toute entreprise exclue en vertu des nouveaux critères d'investissement en faveur des placements alternatifs. Nous ne pensons toutefois pas que les portefeuilles existants des Fonds devront être adaptés en raison des changements susmentionnés, de sorte que vous ne n'encourez aucuns frais de ce fait.

Tous les frais administratifs liés à l'intégration des modifications seront supportés par Columbia Threadneedle Investments.

6. Dans quelle mesure le portefeuille devra-t-il être adapté ?

Nous ne pensons pas que les portefeuilles existants des Fonds devront être adaptés en raison des changements susmentionnés.

7. Est-ce que les modifications affecteront le profil de risque des Fonds ?

Non, le profil de risque des Fonds restera inchangé.

8. Quelles sont les classes d'actions concernées des Fonds (et leurs codes ISIN) ?

Nom du Fonds	Nom de la classe d'actions	Code ISIN
CT American Smaller Companies Fund (US)	Retail Accumulation GBP	GB0001530129
CT American Smaller Companies Fund (US)	Institutional Accumulation GBP	GB0001530459
CT American Smaller Companies Fund (US)	Retail Income GBP	GB00B0GDXX66
CT American Smaller Companies Fund (US)	Retail Accumulation EUR	GB00B0WGY707
CT American Smaller Companies Fund (US)	Institutional X Accumulation GBP	GB00B19ZCK63
CT American Smaller Companies Fund (US)	Institutional X Accumulation USD	GB00B1DD7Z69
CT American Smaller Companies Fund (US)	Z Accumulation GBP	GB00B8358Z89
CT American Smaller Companies Fund (US)	Z Income GBP	GB00B88YT359
CT American Smaller Companies Fund (US)	L Accumulation GBP	GB00BLFH8M04
CT American Smaller Companies Fund (US)	L Income GBP	GB00BQS9K888
CT Asia Fund	Institutional Accumulation GBP	GB0001441020
CT Asia Fund	Retail Accumulation GBP	GB0001441137
CT Asia Fund	Z Accumulation GBP	GB00B83BWC19
CT Asia Fund	X Accumulation GBP	GB00BDZYJL12
CT Asia Fund	Institutional X Accumulation GBP	GB00BZ2GR109
CT Global Emerging Markets Equity Fund	Institutional Accumulation GBP	GB00B10SJC56
CT Global Emerging Markets Equity Fund	Retail Accumulation GBP	GB00B10SJD63
CT Global Emerging Markets Equity Fund	Institutional X Accumulation GBP	GB00B19ZCQ26
CT Global Emerging Markets Equity Fund	Institutional X Accumulation USD	GB00B1DD8C08
CT Global Emerging Markets Equity Fund	Z Accumulation GBP	GB00B8BYHK55
CT Global Emerging Markets Equity Fund	Institutional X Income GBP	GB00BNG64B19

8. Dois-je entreprendre une quelconque démarche ?

Aucune action n'est requise de votre part à la suite de ces modifications, qui entreront automatiquement en vigueur à la Date d'effet, le 2 octobre 2023.

9. Que faire si je n'approuve pas ces modifications ?

Plusieurs possibilités s'offrent à vous. Si vous n'êtes pas d'accord avec ces modifications, vous pouvez demander le rachat de vos actions ou les échanger gratuitement contre des titres d'un ou plusieurs autre(s) fonds au sein de notre gamme britannique*. Le rachat ou l'échange de vos actions est susceptible de déclencher un fait générateur de taxe. Nous ne sommes pas en mesure de fournir des conseils en matière fiscale et vous recommandons donc de faire appel à votre conseiller fiscal sur de possibles incidences fiscales avant de prendre une décision.

* Seuls les fonds gérés par Threadneedle Investment Services Limited (TISL) (membre du groupe de sociétés Columbia Threadneedle) sont actuellement disponibles à cette fin. Le prospectus ou le document d'informations clés pour l'investisseur (DICI), qui sont disponibles sur notre site Internet, vous fourniront ces informations. Vous pouvez également nous contacter au 0800 953 0134 si vous avez besoin d'aide pour identifier les fonds alternatifs à votre disposition.

QUESTIONS - REPOSES

MODIFICATIONS IMPORTANTES CONCERNANT LES FONDS
COLUMBIA THREADNEEDLE SUIVANTS :

CT American Fund

CT American Select Fund

CT European Select Fund

CT European Smaller Companies Fund

CT Global Equity Income Fund

CT Global Focus Fund

CT Global Select Fund

CT UK Fund

A compter du 2 octobre 2023, des modifications seront apportées à la politique d'investissement de certains fonds d'actions de Columbia Threadneedle, telles que décrites ci-après.

1. Quels sont les fonds concernés ?

Les modifications concernent les fonds suivants :

- CT American Fund
- CT American Select Fund
- CT European Select Fund
- CT European Smaller Companies Fund
- CT Global Equity Income Fund
- CT Global Focus Fund
- CT Global Select Fund
- CT UK Fund

(individuellement un « Fonds », collectivement les « Fonds »)

2. En quoi consistent les changements effectués ?

Les modifications que nous apportons aux politiques d'investissement des Fonds visent à refléter l'intégration de plusieurs mesures d'investissement responsable à notre processus de prise de décision, ainsi que notre engagement en faveur de l'initiative Net Zero Asset Managers (« NZAMI »).

Ces modifications se traduiront comme suit :

- **Introduction de plusieurs exclusions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG)**, en vertu desquelles les Fonds ne pourront pas investir dans des entreprises qui :
 - n'appliquent pas de pratiques de bonne gouvernance¹ ;
 - tirent une part de leur chiffre d'affaires, supérieure à des seuils prédéfinis, de certaines activités ou certains secteurs (p. ex. charbon, tabac et armes conventionnelles) ;
 - violent, de l'avis du gestionnaire, des normes et principes admis à l'international relatifs aux droits de l'homme, aux normes de travail et à la lutte contre la corruption.
- **Mise en place d'un « biais ESG positif » au sein du portefeuille** : le gestionnaire s'efforcera par exemple de construire un portefeuille qui obtient de meilleurs résultats que son indice de référence² sur des périodes glissantes de 12 mois dans le cadre de l'évaluation à l'aide du modèle de Notation de pertinence ESG de Columbia Threadneedle. Ce modèle attribue une note aux entreprises qui reflète la manière dont elles gèrent les risques et les opportunités ESG importants, notre approche d'investissement privilégiant les sociétés assorties des meilleures notes.
- **Présentation de notre engagement auprès des entreprises**, plus particulièrement celles affichant des notations de pertinence ESG moins élevées, afin d'inciter les équipes de direction à s'attaquer aux risques ESG et à améliorer leurs pratiques dans divers domaines, allant des émissions de carbone à l'indépendance et à la diversité du conseil d'administration.
- **Insertion d'une note précisant que Columbia Threadneedle Investments est signataire de l'initiative Net Zero Asset Managers (« NZAMI »)**, ce qui signifie qu'elle s'engage à atteindre

¹ La gouvernance renvoie aux pratiques et arrangements qui encadrent la manière dont les administrateurs et la direction d'une entreprise organisent et dirigent la conduite des affaires de celle-ci. A cet égard, nous avons conçu un modèle fondé sur des données permettant d'identifier les pratiques inappropriées devant faire l'objet d'un contrôle plus approfondi dans des domaines spécifiques, qui éclaire l'évaluation et le suivi auxquels nous soumettons les entreprises. Par exemple, si une entreprise applique des pratiques de travail contraires à l'éthique, par exemple si elle recourt au travail des enfants ou au travail forcé, nous considérerons qu'elle ne fait pas preuve de bonne gouvernance.

² L'indice de référence (qui englobe plusieurs sociétés) représente le type d'entreprises dans lesquelles le Fonds est susceptible d'investir (et par rapport auxquelles la performance financière est également comparée au fil du temps).

l'objectif de zéro émission nette de gaz à effet de serre³ d'ici 2050 au plus tard pour toute une gamme d'actifs, y compris les Fonds.

Une comparaison des objectifs et politiques d'investissement actuels et mis à jour pour chaque Fonds figure dans le livret joint à notre lettre aux actionnaires. Outre les changements susmentionnés, nous avons également profité de l'occasion pour apporter quelques améliorations mineures aux descriptions des Fonds.

3. Pourquoi ces modifications ?

Les modifications que nous apportons aux politiques d'investissement des Fonds visent à refléter l'intégration de plusieurs mesures d'investissement responsable à notre processus de prise de décision. Ces changements permettront selon nous au Fonds de répondre à la demande des investisseurs en produits présentant des caractéristiques environnementales et sociales clairement définies, demande déjà bien présente et qui augmente rapidement.

Nous nous attachons à la fois à générer des rendements financiers à long terme pour nos clients, ce qui inclut la gestion des risques liés au changement climatique, et à contribuer à la transition vers une économie sobre en carbone. A cette fin, nous avons adhéré à la NZAMI, un groupe international de gestionnaires d'actifs œuvrant en faveur de l'objectif d'émissions de gaz à effet de serre nulles (« zéro émission nette ») à l'horizon 2050 ou avant. En partenariat avec nos clients, nous aspirons à atteindre l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050 ou plus tôt pour l'ensemble des actifs sous gestion, y compris les Fonds.

La mise à jour de la politique d'investissement des Fonds nous permet de nous assurer que les investisseurs sont conscients de notre engagement en faveur de l'initiative NZAMI et des conséquences qui peuvent en découler pour les Fonds.

Toutes les informations sur l'engagement pris par les signataires de la NZAMI sont disponibles à l'adresse suivante : www.netzeroassetmanagers.org/commitment/

Votre attention est attirée sur le fait que ces modifications ne devraient pas donner lieu à d'importants changements dans le mode de gestion actuel des Fonds ni dans leur profil de risque.

4. Quelles sont les implications de cet engagement pour mon investissement ?

Tout d'abord, nous dialoguons activement avec les entreprises en portefeuille afin de les inciter à réduire leurs émissions de carbone⁴. Notre objectif, non contraignant, consiste actuellement à ce que 70% minimum des émissions du portefeuille de chaque Fonds provienne d'entreprises alignées sur l'objectif de neutralité carbone ou qui s'engagent à y contribuer.

Cette approche est complétée par la « liste de cibles » d'engagement de Columbia Threadneedle, qui doit nous permettre de collaborer de façon constructive avec des entreprises à fortes émissions d'envergure internationale en vue de les encourager à s'aligner sur une trajectoire de neutralité carbone. Ce procédé pourrait toutefois entraîner la cession d'investissements dans un petit nombre de ces sociétés en portefeuille, si celles-ci ne sont pas en mesure, après une certaine période, de respecter nos critères minimums en termes de politiques climatiques.

A plus court terme, les Fonds ne pourront plus investir dans des entreprises qui tirent plus de 30% de leur chiffre d'affaires du charbon, ou qui investissent dans de nouveaux projets d'extraction de charbon ou de production d'électricité à partir de charbon. Ces exclusions sont reprises dans la politique d'investissement mise à jour des Fonds.

Les Fonds poursuivront toujours un objectif de neutralité carbone, mais il n'est pas garanti qu'ils l'atteindront ni que les progrès réalisés pour atteindre ce but donneront nécessairement lieu à de

³ Zéro émission nette signifie réduire les émissions de gaz à effet de serre (gaz qui retiennent la chaleur du soleil) provenant des activités humaines à zéro au total.

⁴ Les émissions de carbone désignent le rejet dans l'atmosphère de gaz à effet de serre, et plus particulièrement le dioxyde de carbone.

meilleurs résultats pour les investisseurs. L'évolution d'un Fonds vers cet objectif peut influencer sa performance, à la hausse comme à la baisse.

5. Quand les changements entreront-ils en vigueur ?

Les modifications entreront en vigueur le 2 octobre 2023 (la « Date d'effet »).

6. Serai-je exposé à des frais en tant qu'investisseur ?

Le gestionnaire est tenu de vendre les actions de toute entreprise exclue en vertu des nouveaux critères d'investissement en faveur des placements alternatifs. Nous ne pensons toutefois pas que les portefeuilles existants des Fonds devront être adaptés en raison des changements susmentionnés, de sorte que vous ne n'encourrez aucuns frais de ce fait.

Tous les frais administratifs liés à l'intégration des modifications seront supportés par Columbia Threadneedle Investments.

7. Dans quelle mesure le portefeuille devra-t-il être adapté ?

Nous ne pensons pas que les portefeuilles existants des Fonds devront être adaptés en raison des changements susmentionnés.

8. Est-ce que les modifications affecteront le profil de risque des Fonds ?

Non, le profil de risque des Fonds restera inchangé.

9. Quelles sont les classes d'actions concernées des Fonds (et leurs codes ISIN) ?

Nom du Fonds	Nom de la classe d'actions	Code ISIN
CT American Fund	Institutional Accumulation GBP	GB0001444586
CT American Fund	Retail Accumulation GBP	GB0001530566
CT American Fund	Retail Income GBP	GB00B0GDF93
CT American Fund	Institutional X Accumulation GBP	GB00B0ZWYR59
CT American Fund	Institutional X Accumulation EUR	GB00B0ZRS62
CT American Fund	Institutional X Accumulation USD	GB00B0ZZRW09
CT American Fund	Z Income GBP	GB00B6WD1G18
CT American Fund	Z Accumulation GBP	GB00B7T2FK07
CT American Fund	X Accumulation GBP Hedged	GB00BKTLX34
CT American Select Fund	Institutional Accumulation GBP	GB0001447597
CT American Select Fund	Retail Accumulation GBP	GB0001529238
CT American Select Fund	Retail Income GBP	GB00B0GDXT21
CT American Select Fund	Z Accumulation GBP	GB00B7HJLD86
CT American Select Fund	Z Income GBP	GB00B8BC1961
CT American Select Fund	Z Accumulation GBP Hedged	GB00BHCQKC62
CT American Select Fund	Institutional X Accumulation GBP	GB00BYX3VJ90
CT European Select Fund	Institutional Accumulation GBP	GB0001445229
CT European Select Fund	Retail Accumulation GBP	GB0001529345
CT European Select Fund	Institutional Income GBP	GB00B75MTT12
CT European Select Fund	Z Accumulation GBP	GB00B8BC5H23
CT European Select Fund	Z Income GBP	GB00B98WQ465
CT European Select Fund	Institutional Accumulation USD Hedged	GB00BT6SPZ01
CT European Select Fund	Retail Income GBP	GB00BWCH5079
CT European Select Fund	X Accumulation GBP	GB00BWTW3H86
CT European Smaller Companies Fund	Retail Accumulation GBP	GB0001531424
CT European Smaller Companies Fund	Institutional Accumulation GBP	GB0001531531
CT European Smaller Companies Fund	Retail Income GBP	GB00B0GHCC05
CT European Smaller Companies Fund	Retail Income EUR	GB00B0H6D894
CT European Smaller Companies Fund	Z Accumulation GBP	GB00B84CYY92
CT European Smaller Companies Fund	Z Income GBP	GB00B978SQ14
CT European Smaller Companies Fund	X Accumulation GBP	GB00BJCW9N28
CT Global Equity Income Fund	Institutional Accumulation GBP	GB00B1YW3T83
CT Global Equity Income Fund	Retail Accumulation GBP	GB00B1YW3W13

CT Global Equity Income Fund	Retail Income GBP	GB00B1Z2MW38
CT Global Equity Income Fund	Institutional Income GBP	GB00B1Z2MX45
CT Global Equity Income Fund	Z Income GBP	GB00B7S8N055
CT Global Equity Income Fund	Z Accumulation GBP	GB00B99MQF62
CT Global Equity Income Fund	Institutional X Accumulation EUR	GB00BKXNG528
CT Global Equity Income Fund	Institutional X Accumulation GBP	GB00BKY4J889
CT Global Equity Income Fund	L Income GBP	GB00BLSNC905
CT Global Equity Income Fund	Institutional X Income GBP	GB00BNG64772
CT Global Equity Income Fund	Monthly Income GBP	GB00BVFNXP64
CT Global Equity Income Fund	Monthly Income USD	GB00BVG2K518
CT Global Focus Fund	Z Accumulation GBP	GB00BF0Q8K85
CT Global Focus Fund	Q Accumulation GBP	GB00BF0Q8L92
CT Global Focus Fund	Institutional Accumulation GBP	GB00BF0Q8M00
CT Global Focus Fund	X Accumulation GBP	GB00BHFM448
CT Global Focus Fund	L Accumulation GBP	GB00BLNKP979
CT Global Select Fund	Retail Accumulation GBP	GB0001444701
CT Global Select Fund	Institutional X Accumulation GBP	GB00B0ZWYQ43
CT Global Select Fund	Institutional X Accumulation USD	GB00B0ZZSD84
CT Global Select Fund	Institutional Accumulation GBP	GB00B3L11K96
CT Global Select Fund	Z Accumulation GBP	GB00B8C2TM45
CT Global Select Fund	Z Income GBP	GB00BJZ2F867
CT Global Select Fund	Z Accumulation EUR	GB00BYNBTV14
CT UK Fund	Institutional Income GBP	GB0001439610
CT UK Fund	Retail Income GBP	GB0001529782
CT UK Fund	Institutional Accumulation GBP	GB00B630YG26
CT UK Fund	Z Accumulation GBP	GB00B84PM559
CT UK Fund	Z Income GBP	GB00B84PMM20
CT UK Fund	L Accumulation GBP	GB00BMB48M21
CT UK Fund	L Income GBP	GB00BMB48N38
CT UK Fund	Retail Income EUR	GB00BMW6N332
CT UK Fund	P Accumulation GBP	GB00BMW6N449
CT UK Fund	Retail Accumulation GBP	GB00BPZ55G51
CT UK Fund	Retail Accumulation USD	GB00BPZ55H68
CT UK Fund	Institutional X Income GBP	GB00BWTW3K16
CT UK Fund	Institutional X Accumulation GBP	GB00BYX3VT98

10. Dois-je entreprendre une quelconque démarche ?

Aucune action n'est requise de votre part à la suite de ces modifications, qui entreront automatiquement en vigueur à la Date d'effet, le 2 octobre 2023.

11. Que faire si je n'approuve pas ces modifications ?

Plusieurs possibilités s'offrent à vous. Si vous n'êtes pas d'accord avec ces modifications, vous pouvez demander le rachat de vos actions ou les échanger gratuitement contre des titres d'un ou plusieurs autre(s) fonds au sein de notre gamme britannique*. Le rachat ou l'échange de vos actions est susceptible de déclencher un fait générateur de taxe. Nous ne sommes pas en mesure de fournir des conseils en matière fiscale et vous recommandons donc de faire appel à votre conseiller fiscal sur de possibles incidences fiscales avant de prendre une décision.

12. Où puis-je obtenir des informations supplémentaires sur l'approche de neutralité carbone de Columbia Threadneedle ?

De plus amples informations sur notre approche de neutralité carbone (y compris notre méthodologie) sont disponibles sur notre site Internet.

* Seuls les fonds gérés par Threadneedle Investment Services Limited (TISL) (membre du groupe de sociétés Columbia Threadneedle) sont actuellement disponibles à cette fin. Le prospectus ou le document d'informations clés pour l'investisseur (DICI), qui sont disponibles sur notre site Internet, vous fourniront ces informations. Vous pouvez également nous contacter au 0800 953 0134 si vous avez besoin d'aide pour identifier les fonds alternatifs à votre disposition.